



FICHE TECHNIQUE n°4

Les outils de gestion technique et financière des pré-collecteurs



Fiche publiée en décembre 2020

Introduction

Le service de précollecte : un service de proximité assuré le plus souvent par de petits opérateurs

Dans les villes du Sud, le ramassage des déchets chez les ménages est généralement réalisé par des opérateurs de pré-collecte. La pré-collecte se définit comme le transport préliminaire des déchets des lieux de production (ménages ou entreprises) vers des zones de collecte (sites de transfert, caissons ou bacs de collecte, plateforme de tri et de valorisation) ou vers des zones non aménagées (marais, rivières, terrains vagues). C'est une activité très disparate d'une ville à l'autre, d'une région à l'autre, d'un opérateur à l'autre.

Elle est généralement réalisée par des petits opérateurs travaillant selon différentes modalités d'organisation : individuels, associations, comités d'assainissement, Groupements d'Intérêt Economique (GIE), Petites ou Moyennes Entreprise (PME). Ces opérateurs peuvent être reconnus par les autorités locales, ou travailler dans l'informalité. Ils peuvent disposer d'une vision entrepreneuriale forte du service, ou ne travailler que pour leurs besoins minimums.

La pré-collecte s'effectue avec des brouettes, charrettes à traction manuelle ou animale, tricycles motorisés. L'objectif n'étant pas de déposer les déchets dans des lieux éloignés, la

motorisation est donc assez rare à ce stade (*Lazare, Devignes ; 2014*). Certains opérateurs utilisent des équipements de protection individuelle entretenus, d'autres n'ont qu'une paire de sandales et des guenilles comme tenues de travail.



Brouettes pour la pré-collecte de déchets à Madagascar
© Enda 2019

La rémunération du service

Le service peut se réaliser en porte-à-porte, dans la rue avec des passages prévus à l'avance, ou au niveau de poubelles partagées entre ménages. **Les pré-collecteurs se rémunèrent principalement sur le service d'enlèvement des déchets, à la tâche ou sur un système d'abonnement** (organisé avec les autorités ou sur une base communautaire), et de façon occasionnelle sur la revente de déchets réutilisables ou recyclables (métaux, bouteilles PET, etc.) ou la vente des déchets comme remblais (sur des parcelles de particuliers).

Les revenus issus du service d'enlèvement des déchets tendent à être assez stables, bien que limités, quand ceux issus de la revente sont très irréguliers, affectés fortement par les évolutions des cours des matières premières récupérées. Dans l'essentiel des pays étudiés par la Banque Mondiale et la GIZ, les revenus moyens des travailleurs de déchets se situent donc autour du seuil de pauvreté, soit entre 1 et 2\$ par jour pour les pays les moins avancés (Lazare, Devignes, 2014).

Au vu de la faiblesse des revenus, de nombreux opérateurs de pré-collecte ont une activité secondaire. Par exemple, à Antananarivo (Madagascar) où la pré-collecte est organisée sur une base communautaire et ne s'effectue qu'à mi-temps, 84 % des collecteurs avaient une activité secondaire (Enda, 2012) : il pouvait s'agir de tri et revente des déchets collectés (41 %) ou de petits métiers annexes (59 %).

La catégorisation des opérateurs

Les opérateurs de pré-collecte sont en charge de la gestion des recettes qu'ils réalisent (abonnements, revente de déchets réutilisables ou recyclables), ainsi que des dépenses nécessaires à la réalisation de leur activité (entretien du matériel, renouvellement des tenues, taxes, etc.). **Les différences de revenus et de dépenses sont notables entre les opérateurs**, par exemple entre PME ou opérateurs individuels (OPC).

Ces différences impliquent la nécessité de **catégoriser les opérateurs en amont de toute démarche d'accompagnement**. En effet, les modalités de gestion sont bien distinctes en fonction des capacités de l'opérateur, de son niveau d'étude ou du niveau de développement de l'activité (nombre d'abonnés), ce qui implique ensuite **des outils bien différents en fonction de chaque opérateur**.

Différentes catégories peuvent être utilisées.

A titre d'exemple, voici la catégorisation utilisée dans le cadre du projet FILIPA¹ à Brazzaville :

Catégories de pré-collecteurs

(Niveau)

Très fragile



59 % des opérateurs concernés à Brazzaville



- › Peu de motivation / volonté à développer son activité (activité considérée comme ponctuelle) ;
- › Faiblesse du nombre d'abonnés (0 à 5), recouvrement au passage ;
- › Location de son système de transport (traction manuelle) ;
- › Ne dispose pas d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) complets / port de vêtements usagés ;
- › Sentiment d'incapacité à travailler avec des abonnés ;
- › Pas de pratique d'épargne ;
- › Pas de projet d'amélioration des conditions de travail ;
- › Pas de connaissance de son chiffre d'affaire.

Fragile



24 % des opérateurs concernés à Brazzaville



- › Certain motivation / volonté à développer son activité ;
- › Faiblesse du nombre d'abonnés (5 à 35) ;
- › Location de son système de transport (traction manuelle) ;
- › Ne dispose pas d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) complets/ port de vêtements usagés ;
- › Tentative de mise en place d'un système de gestion des abonnés (mais infructueuse) ;
- › Tentative de mise en place d'un système de gestion financière (infructueux) ;
- › Incapacité à identifier un projet en adéquation avec ses capacités financières ;
- › Inadéquation de l'épargne envisagée par rapport à son bénéfice ;
- › Pratique existante d'épargne mais absence de maîtrise de sa capacité d'épargne.

¹ Le projet FILIPA (2014-2019) mené par le Gret à Brazzaville et financé par l'Agence Française de Développement (AFD) visait à accompagner les opérateurs de pré-collecte dans leur reconnaissance, leur formalisation et leur structuration.

Moyen



11 % des opérateurs concernés à Brazzaville



- › **Nombre relativement important d'abonnés (35 à 100) ;**
- › **Propriétaire de son équipement de transport (traction manuelle),** voire en passe d'acquérir un système de transport motorisé ou locataire d'un système de transport motorisé* (*considéré comme "moyen" s'il remplit la majorité des autres critères cités dans cette catégorie) ;
- › **Equipements de protection individuelle (EPI) appropriés (voire plusieurs kits d'EPI) ;**
- › **Pratique d'épargne régulière et maîtrisée** (connaît le montant et réussit à épargner ce montant) ;
- › Mise en place d'un plan d'épargne (délai et coûts d'épargne) pour un projet identifié ;

Fort



6 % des opérateurs concernés à Brazzaville



- › **Nombre d'abonnés très élevé (100 abonnés ou plus) ;**
- › **Chiffre d'affaire stable ou en croissance ;**
- › **Propriétaire de son système de transport (traction motorisée) ;**
- › **Utilisation d'un compte bancaire ;**
- › Utilisation d'EPI ou de tenues appropriées ;
- › **Pratique d'épargne régulière et maîtrisée** (connaît le montant et réussit à épargner ce montant) ;
- › Mise en place d'un plan d'épargne (délai et coûts d'épargne) pour un projet identifié ;
- › Intervention dans plusieurs quartiers.

Cette distinction en 4 catégories peut être adaptée en fonction de chaque territoire d'intervention. En fonction de leur catégorie, les opérateurs gèrent différents budgets, peuvent aller jusqu'à réaliser une épargne, voire souscrire à une agence de microcrédit (pour la catégorie « fort »).

Les outils et l'accompagnement

Comme pour toute activité, l'utilisation d'outils est nécessaire, même s'ils sont minimes et très simplifiés. Ces outils permettent en effet d'avoir une vision sur le service réalisé, de planifier ses dépenses et d'anticiper les prochaines recettes, afin de permettre notamment, de financer l'amortissement du matériel (véhicules, EPI, matériel aratoire, etc.). Ces outils sont parfois conçus par les opérateurs eux-mêmes, ou par les structures d'accompagnement qui travaillent avec eux.

Les outils sont donc nécessaires, mais le plus important reste toujours celui (celle) qui le(s) renseigne... C'est pourquoi **un accompagnement de l'opérateur est souvent nécessaire**, sur le renforcement à la gestion économique et financière, mais également sur l'ensemble de son organisation/structuration : appui conseil stratégique, proposition de modalités de marketing social, stratégie d'implantation dans les quartiers, recherche de partenaires financiers, etc.

Le budget des opérateurs

Cette différenciation se fait aussi ressentir dans les comptes d'exploitation des opérateurs. Ainsi, pendant que certains paient des charges de structure (salariés, locations, impôts, frais bancaires), d'autres ne paient que les charges directes liées à leur activité (matériel, réparations, etc.).

Compte d'exploitation mensuel d'un OPC (hors amortissement)

Matériel	Unité	Coût unitaire (Fcfa)	Nombre d'unités	Coût total (Fcfa)
Dépenses de fonctionnement mensuelles				
Réparations chariot	Forfait	3000	1	3000
Kit de protection	Kit	4167	1	4167
Autorisation d'exercer	Taxe/mois	2000	1	2000
Prime chef de quartier	Prime/mois	1000	1	1000
Taxe Vidange_ Aire Transit des Ordures ménagères (ATOM)	Taxe/vidange	300	54	16000
Cahier d'abonnement	Forfait/mois	450	1	450
Total charges de fonctionnement				26817
Recettes mensuelles				
Recettes pré-collecte	Journalier	1200	120	144 000
Total fonctionnement mensuel				115 200
Compte de résultat mensuel				117 183

Exemple de compte d'exploitation d'une PME de pré-collecte à Conakry en Guinée
Gret 2020

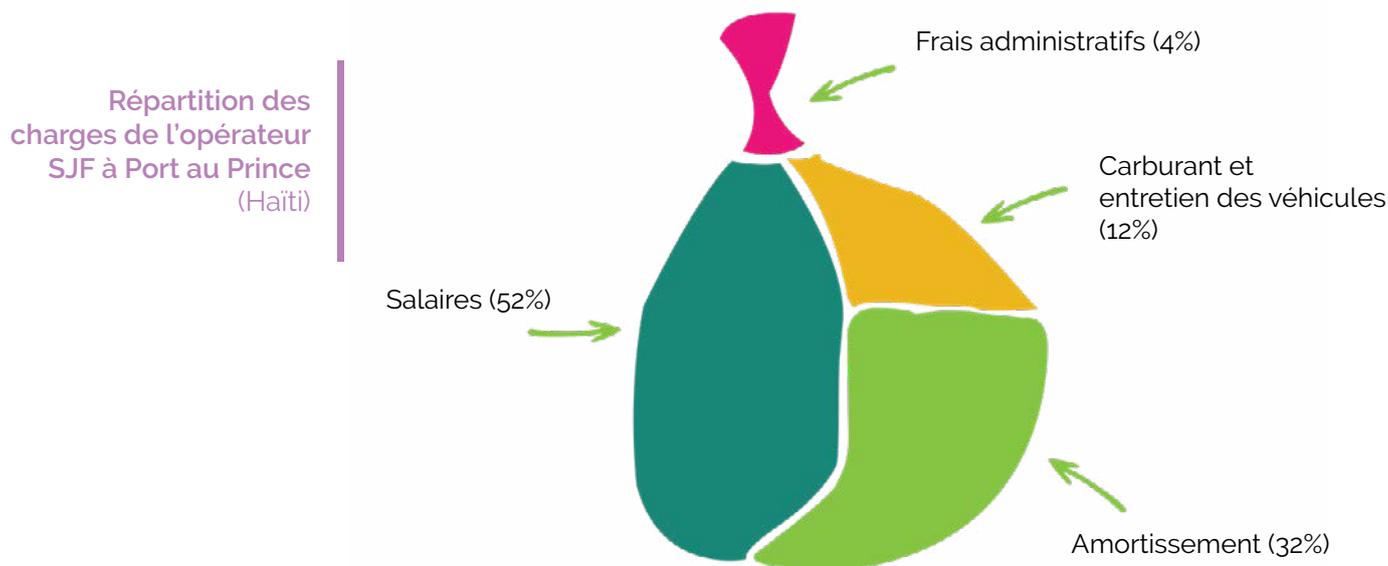
Compte d'exploitation PME pré-collecte			
Nombre de tricycles	2		
Capacité de collecte/an	2 469		
Population desservie	11 273		
Nombre de salariés moyen	16		
Taux de recouvrement	70%		
P.U. déversement ZTT/M3	15 000	GNF	
Compte charges	Total mois	Total ans	%
Masse salariale	14 536 750	174 441 000	40%
Charges de structure et locatives	3 350 000	40 200 000	9%
Impôts, taxes, frais bancaires	1 259 000	15 108 000	3%
Consommables collecte	727 950	8 735 400	2%
Équipements de protection individuel	804 965	9 659 580	2%
Entretien matériel / véhicule	742 720	8 912 640	2%
Réparations	3 027 850	36 334 200	8%
Carburant	960 050	11 520 600	3%
Immatriculation contrôle technique	269 025	3 228 300	1%
Amortissement / remboursement prêt	1582 500	18 990 000	4%
Provision pour risque 10%	2 726 081	32 712 972	8%
Paieement déversement ZTT	6 171 750	74 061 000	17%
TOTAL CHARGES	36 158 641	433 903 692	100%
TOTAL CHARGES / pop desservie	3 208	38 492	
TOTAL CHARGES / tonne collectée	14 647	175 762	
Compte recettes	PU Moyen GNF	Total GNF	solde net
Recettes attendues si 25 000 GNF/ ménage	25 000	338 178 082	- 95 725 610
Recettes attendues si 30 000 GNF/ ménage	30 000	405 813 699	- 28 089 993
Recettes attendues si 35 000 GNF/ ménage	35 000	473 449 315	39 545 623

1 GNF (franc guinéen) = 0,000087 €

Exemple de compte d'exploitation d'un opérateur de précollecte individuel à Moundou au Tchad (Gret, 2020)

Pour les opérateurs plus structurés (type PME, GIE, petit opérateur privé) la plupart des charges sont représentées par les salaires (50 % minimum), l'amortissement des véhicules (25 à 35 %), le carburant et les frais d'entretien des véhicules (10 à 25 %) et les frais administratifs (2 à 10 %). L'ensemble de ces charges nécessite un suivi régulier afin de pouvoir mettre en place une comptabilité à jour. L'utilisation d'outils papiers et informatisés est donc nécessaire.

Ainsi, les modalités d'accompagnement ne seront pas les mêmes en fonction de chaque opérateur de pré-collecte, ni les outils nécessaires au suivi de cette comptabilité. De plus, ces opérateurs ont généralement une relation directe avec l'autorité locale, qui nécessite la mise en place d'outils de contractualisation



5

Les outils de contractualisation

Les opérateurs structurés ou dits « forts » ont généralement formalisé leurs activités, à travers l'obtention **d'une autorisation ou d'un contrat** avec le maître d'ouvrage (généralement la Mairie du territoire concerné).

Les autorisations sont des outils très simples (une fiche, un badge, une carte) qui sont obtenus par les opérateurs de pré-collecte auprès du maître d'ouvrage et permettent de justifier de leur activité, auprès de ces mêmes autorités, de la police et des citoyens.

Les contrats sont généralement des outils simples qui définissent les modalités de base de l'activité pour l'opérateur : zonage, sites de dépôt/transit/traitement, tarifs, taxes, volumes, exigences de qualité, contraintes, etc. mais également pour le maître d'ouvrage : modalités de suivi, recouvrement des taxes, etc. Plusieurs outils sont présentés en annexe de cette fiche.

Les outils de suivi technique de la collecte

Les outils de suivi de la collecte permettent d'obtenir des données sur le nombre de tournées réalisées, les fréquences de passage, le nombre de ménages collectés, les quantités de déchets évacuées et/ou valorisées, etc. En fonction des catégories identifiées en amont, plusieurs outils de suivi technique sont utilisés par les opérateurs ou peuvent être mis en place par les structures d'accompagnement.

Pour les opérateurs les plus fragiles (catégories très fragile et fragile), qui représentent la majorité des opérateurs dans les villes d'Afrique sub-saharienne, la mémoire et la transmission d'information orale sont privilégiées. En effet, les opérateurs connaissent généralement tous les ménages abonnés (qui dépassent rarement 40) et l'état d'avancement des paiements de ces derniers. Ils peuvent ainsi transmettre l'information aux agents municipaux chargés de leur suivi (lorsqu'ils souhaitent fournir l'information...), même si celle-ci peut faire l'objet d'erreurs. C'est la modalité de suivi la plus usitée dans le secteur de la pré-collecte, qui dérouté souvent les observateurs extérieurs, mais qui s'avère généralement efficace pour un petit nombre d'abonnés (la mémoire a des capacités souvent insoupçonnées...). Cela démontre également la limite à laquelle sont confrontés les opérateurs les plus fragiles, qui peuvent difficilement élargir leur clientèle, par impossibilité de suivre en détail tous les abonnements.

Une autre technique employée est celle du suivi des abonnements avec des cailloux : les opérateurs ramassent un caillou à chaque abonné collecté (ceux qui ont payé dans une poche, ceux qui n'ont pas payé dans l'autre) et comptabilisent leurs cailloux à la fin de leur tournée, lorsqu'ils vont déverser leurs déchets dans le site de transfert, ce qui permet au maître d'ouvrage (Mairie) de suivre leurs résultats.

Pour les opérateurs plus robustes (catégories moyen et fort), des outils écrits peuvent être utilisés : carnets d'abonnement, fiches de suivi des abonnements, registres des ménages abonnés. Quelques modèles d'outils sont présentés en annexe de ce document.

Les outils de suivi comptable

Pour les opérateurs les plus fragiles (catégories très fragiles et fragiles), les recettes réalisées sont généralement faibles. Ces acteurs sont généralement très précarisés et vivent des situations personnelles souvent très problématiques, les rendant peu enclins à développer leur activité. Ils se maintiennent donc dans une précarité du jour le jour et réalisent très rarement d'épargne. De plus, leur relatif analphabétisme ne facilite pas la lecture d'outils écrits. **Les outils de gestion financière ou d'épargne sont peu utiles à ces opérateurs.**

Concernant les opérateurs plus robustes (catégories moyen et fort), plusieurs outils de suivi comptable peuvent être mis en place, avec un coaching personnalisé afin que les opérateurs se les approprient au mieux. Ces opérateurs suivent généralement leurs dépenses et recettes et utilisent pour cela des outils informatisés (compte d'exploitation, fichiers de suivi, etc.) qui leur permettent de suivre graphiquement l'évolution de leurs résultats mensuels et d'ajuster ensuite leur prévisionnel pour le mois suivant (cf. outil n°4 en annexe).

Quelques modèles d'outils sont présentés en annexe de ce document.

Récapitulatif des outils utilisés

En se basant sur la catégorisation réalisée dans le cadre du projet FILIPA, les outils pouvant être recommandés en fonction de chaque catégorie d'opérateur sont les suivants :

Catégories	Outils de suivi technique	Outils de suivi comptable
Très faible	Mémoire et oralité	Mémoire
Faible	Comptage des abonnés avec des cailloux	Mémoire
Moyen	Carnet d'abonnement (achat dans un commerce)	<ul style="list-style-type: none"> - Carnet simple (achat dans un commerce) - Carnet de gestion de l'épargne (à imprimer dans un 'secrétariat' - petit commerce local)
Fort	<ul style="list-style-type: none"> › Carnet d'abonnement spécifique (à imprimer dans un 'secrétariat' - petit commerce local) › Registre des abonnés › Tableau de suivi de la pré-collecte et du recouvrement 	<ul style="list-style-type: none"> › Tableau de suivi des recettes et dépenses › Tableau prévisionnel des recettes et dépenses

Outil n°1 : carnet de suivi des collectes d'un opérateur individuel de pré-collecte (OPC) à Dolisie, Congo (2018)

ABONNÉ N°...

Nom du client :

N° Circuit :

Adresse :

Montant abonnement :

Mois	Nombre de passages	Montant payé	Date	Signature client
Janvier	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○			
Février	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○			
Mars	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○			
Avril	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○			
Mai	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○			
Juin	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○			
Juillet	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○			
Août	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○			
Septembre	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○			
Octobre	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○			
Novembre	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○			
Décembre	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○			

Outil n°2 : carnet de gestion mensuelle de l'épargne d'un opérateur individuel de pré-collecte (OPC) à Brazzaville (2018)

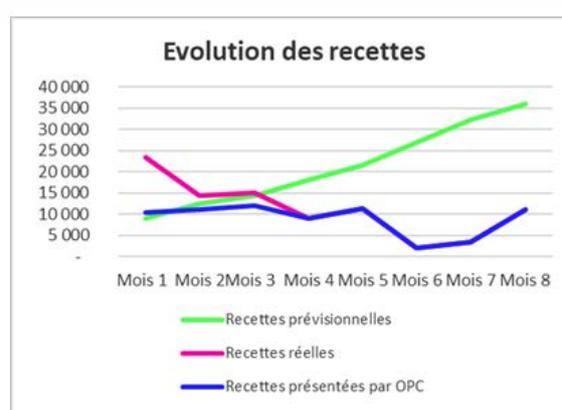
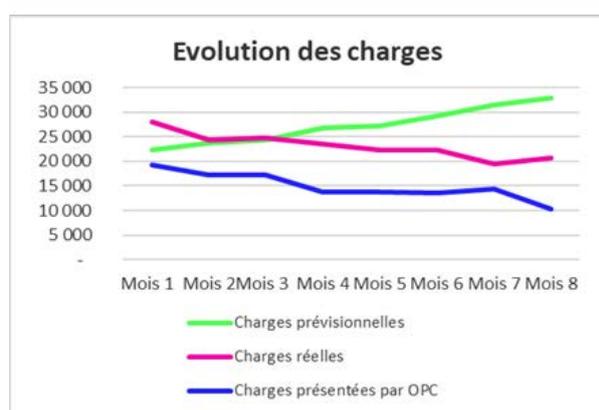
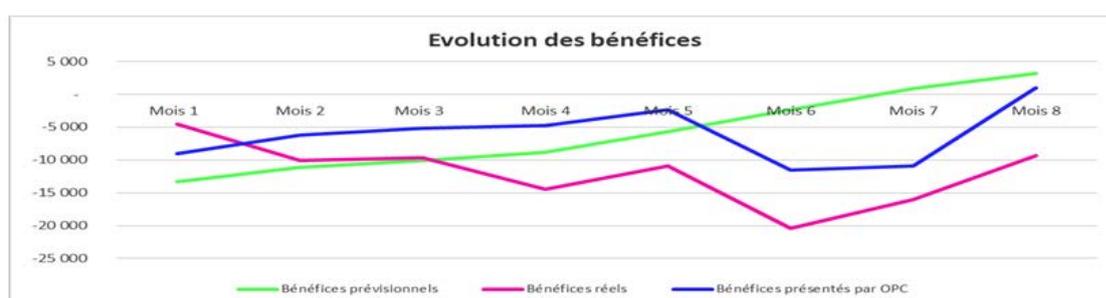
Mois de :						
Recettes attendus					Charges professionnelle et privée	
I. Abonnements					Nature de dépenses	
	Attendues	Perçues	Montant perçus			Montant
_____ F	□□□□	□□□□	□□□□			
_____ F	□□□□	□□□□	□□□□			
_____ F	□□□□	□□□□	□□□□			
_____ F	□□□□	□□□□	□□□□			
_____ F	□□□□	□□□□	□□□□			
_____ F	□□□□	□□□□	□□□□			
					Total	
II. Clients ponctuels						
	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Montant perçus	
Montant facturé	Nbe de passage à ce tarif	□□□□				
_____ F					□□□□	
_____ F					□□□□	
_____ F					□□□□	
_____ F					□□□□	
_____ F					□□□□	
Total recettes :					Total dépenses :	
					Montant de l'épargne :	
					□□□□	

Outil n°3 : carnet de gestion de l'épargne d'un opérateur individuel de pré-collecte (OPC) à Brazzaville (2018)

Gestion épargne	
Professionnelle	
Chariot FCFA/versement	
Moto benne FCFA/versement	
Equipement de protection FCFA/versement	
Fonds d'entretien d'équipement FCFA/versement	
Privée	
Fond de sécurité sociale FCFA/versement	
Santé FCFA/versement	
Autre activité commerciale FCFA/versement	

Outil n°4 : tableau de suivi mensuel du compte de résultat de l'opérateur SJF à Port-au-Prince, Haïti (2019)

TVFY	Mois 1 prévisionnel	Mois 1 réel	Mois 1 présenté par OCB	Mois 2 prévisionnel	Mois 2 réel	Mois 2 présenté par OCB	Mois 3 prévisionnel	Mois 3 réel	Mois 3 présenté par OCB	Mois 4 prévisionnel	Mois 4 réel	Mois 4 présenté par OCB
Investissements de démarrage (montant total)	58 030											
Objectifs de vente												
nombre de familles visées	50	130		70	80		80	84		100		
Nombre de sachets collectés	100	260	260	140	160	160	160	167	167	200	133	133
Recettes estimatives	9 000	23 400	10 308	12 600	14 400	11 000	14 400	15 030	12 040	18 000	9 000	9 000
Charges												
Salaires	250	5 250	5 250	250	5 250	5 250	250	5 250	5 250	250	5 250	5 250
Amortissement mensuel des investissements	606	10 606	2 002	606	10 606	2 002	606	10 606	2 002	606	10 606	2 002
Frais administratifs	500	2 500	2 500	500	2 500	2 500	500	2 500	2 500	500	2 500	2 500
Communication	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500
Achat de sachets	500	9 100	9 100	900	5 600	7 000	600	5 845	7 000	000	4 655	3 500
a. Total des charges	22 356	27 956	19 352	23 756	24 456	17 252	24 456	24 701	17 252	26 856	23 511	13 752
b. Total des recettes réelles	9 000	23 400	10 308	12 600	14 400	11 000	14 400	15 030	12 040	18 000	9 000	9 000
c. Bénéfices ou pertes (b-a)	- 13 356	556	9 044	- 11 156	- 10 056	252	- 10 056	- 9 671	- 5 212	- 8 856	- 14 511	- 4 752



Outil n°5 : tableau de suivi semestriel des structures de pré-collecte à Dschang, Cameroun (AMGED ; 2019)

	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	Total
Tockem							
abonnements							
nouveaux abonnés	9	2	14	22	9	4	99
résiliation				10	2	2	49
cumul abonnés	384	386	400	412	419	421	425
tonnages							
tonnage/mois	17,69	16,76	15,88	20,94	18,53	18,43	228
cumul	18	34	50	71	90	108	228
nbre de tricycle/site	40	36	36	36	43	43	521
financier							
recettes propres	109 200	92 100	102 800	99 500	101 900	77 400	1 132 100
charges	106 250	103 850	159 800	121 825	136 525	123 825	1 666 975
solde	2 950	-11 750	-57 000	-22 325	-34 625	-46 425	-534 875
solde cumulé	2 950	-8 800	-65 800	-88 125	-122 750	-169 175	-534 875
taux de recouvrement (%)	56%	49%	51%	47%	49%	38%	46%
CEPDEL							
abonnements							
nouveaux abonnés	8	3	7	7	4	5	97
résiliation				2	0	0	43
cumul abonnés	533	536	543	548	552	557	579
tonnages							
tonnage/mois	77,66	67,23	73,82	96	73,56	52,91	838
cumul	77	144	218	314	387	440	838
nbre de tricycle/site	93	80	94	99	99	86	1 097
financier							
recettes propres	222 050	237 950	246 800	236 650	223 800	171 650	2 563 300
charges	250 800	243 000	222 500	253 950	256 600	240 200	2 985 450
solde	-28 750	-5 050	24 300	-17 300	-32 800	-68 550	-422 150
solde cumulé	-28 750	-33 800	-9 500	-26 800	-59 600	-128 150	
taux de recouvrement (%)	71%	77%	77%	74%	73%	54%	69%
ADECOTEC							
abonnements							
nouveaux abonnés	17	19	14	15	7	5	167
résiliation	15	6	5	5	3	5	79
cumul abonnés	382	395	404	414	418	418	468
tonnages							
tonnage/mois	37,46	41,75	41,12	47,20	48,75	46,02	556
cumul	37	79	120	168	216	262	556

	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	Total
nbre de tricycle/site	44	54	59	65	73	65	778
financier							
recettes propres	162 750	169 550	174 200	182 200	186 200	186 600	2 154 850
charges	132 450	101 775	169 750	145 800	137 900	144 400	1 777 025
solde	30 300	15 225	4 450	36 400	48 300	42 200	325 275
solde cumulé	30 300	45 525	49 975	86 375	134 675	176 875	
taux de recouvrement (%)	85%	83%	84%	84%	80%	64%	79%
CUMUL							
abonnements							
nouveaux abonnés	34	24	35	44	20	14	330
résiliation	15	6	5	17	5	7	171
cumul abonnés	1299	1 317	1 347	1 374	1 389	1 396	1 472
tonnages							
tonnage/mois	132	126	131	164	141	117	1622
cumul	132	258	388	553	693	811	1 622
nbre de tricycle/site	177	170	189	200	215	194	2 396
financier							
recettes propres	494 000	499 600	523 800	518 350	511 900	435 650	5 850 250
charges	498 500	448 625	552 050	521 575	531 025	508 425	6 429 450
solde	4 500	50 975	-28 250	-3 225	-19 125	-72 775	-579 200
solde cumulé	4 500	55 475	27 225	24 000	4 875	-67 900	-579 200
taux de recouvrement (%)	70%	70%	71%	68%	67%	52%	65%

Cette fiche fait partie d'une série de documents de capitalisation réalisés dans le cadre du projet PAGEDS (Promouvoir les Actions de GEstion des Déchets au Sud), entre 2017 et 2020.

- › Le projet PAGEDS vise la promotion du dispositif 1% déchets, le renforcement des compétences et l'accompagnement des initiatives des porteurs de projets autour de la gestion de déchets dans les pays du Sud.
- › Le dispositif 1% déchets permet aux collectivités et EPCI français de mobiliser 1% de leur budget dédié à la gestion des déchets à des actions de coopération internationale dans le secteur de la gestion des déchets. Le dispositif est animé par le réseau Amorce.

Les documents de capitalisation réalisés dans le cadre du projet PAGEDS sont disponibles en ligne sur les bases de données Amorce et Re-sources.

Ces deux bases de données ont été mises en œuvre / actualisées dans le cadre du projet PAGEDS.

PAGEDS

Rédaction : Florian Marchadour

Relecture : Christophe Mestre,
Julien Garnier

Remerciements :
Membres du PAGEDS,
Alicia Tsitsikalis,
Aquassistance

Crédit photo : Gret

Pour aller plus loin...

- › **Fiche technique 1 :** *Intégrer le secteur informel dans un diagnostic de gestion des déchets*
- › **Fiche technique 2 :** *Quelques repères sur la typologie des acteurs informels des déchets dans les villes du Sud*
- › **Fiche technique 3 :** *Le processus de formalisation des opérateurs informels de pré-collecte des déchets*
- › **Fiche technique 4 :** *Les outils de gestion technique et financière des pré-collecteurs*
- › **Fiche technique 5 :** *Les risques professionnels des opérateurs informels de pré-collecte des déchets*
- › **Fiche technique 6 :** *Les modes de gestion d'un service déchets*
- › **Fiche technique 7 :** *Le suivi du fonctionnement d'un service déchets*
- › **Fiche technique 8 :** *Déchets municipaux : connaître le gisement pour agir durablement*
- › **Fiche technique 9 :** *Prévention et réduction des déchets : et si la solution commençait par là ?*
- › **Fiche technique 10 :** *Coopérer dans le domaine des déchets - 8 idées reçues à déconstruire pour l'engagement des collectivités territoriales et des EPCI*

Documents et contact accessibles sur les bases de données suivantes :

- › Amorce : <https://amorce.asso.fr/boite-a-outils-dechets-action-internationale-et-dispositif-1-dechets>
- › Re-Sources : <https://www.plateforme-re-sources.org/>

Mis en oeuvre par

Financé par

